



Layton invite les électeurs à ne pas se laisser duper par les promesses



Le chef néo-démocrate Jack Layton a invité les électeurs, samedi, à ne pas se laisser duper par les engagements électoraux des libéraux et des conservateurs.

Il les a mis en garde contre les programmes dissimulés et les fausses promesses.

« Le premier ministre Paul Martin a tenté de tromper les électeurs lors des élections de 2004. Il avait affirmé qu'il mettrait en œuvre des projets plus progressistes s'il était élu », a dit M. Layton à 350 partisans de la Colombie-Britannique.

« M. Martin a fait un virage à droite et son premier budget offrait des réductions d'impôt pour les entreprises qui étaient soutenues par M. Harper », a dit le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD).

Lors de ce rassemblement, M. Layton a fait son entrée au son d'une chanson des Who, « Won't get fooled again » (on ne se fera pas rouler cette fois), plutôt qu'avec la pièce instrumentale habituelle.

Paul Martin ne parvient pas à se débarrasser du dossier Option Canada

Le dossier Option Canada colle toujours aux basques du chef libéral Paul Martin.

M. Martin n'a jamais réussi à savoir à quoi a servi la subvention de 4,8 millions \$ qu'Ottawa a versée à l'organisme dans les semaines précédant le référendum de 1995.

Pourtant, M. Martin était alors ministre des Finances dans le gouvernement de Jean Chrétien. De plus, le président d'Option Canada, Claude Dauphin, a par la suite travaillé pour lui dans la capitale fédérale.

« Est-ce que je savais tous les détails? Non. Mais je savais qu'on avait une bataille à gagner », a-t-il déclaré en conférence de presse dans un hôtel montréalais.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Ducespe, compte profiter des débats de lundi et mardi pour ramener le sujet sur le tapis.

Il a encouragé son adversaire libéral Paul Martin à dire ce qu'il sait des activités de l'organisme voué à la défense du fédéralisme. « Il y a deux débats qui s'en viennent et on a le droit d'avoir des réponses sur ça. On a le droit d'avoir des réponses sur ce qu'ils ont fait avec notre argent », a-t-il déclaré.

Une ex-finaliste de Star Académie sera accusée de tentative de meurtre

Audrey Trépanier, une ex-finaliste de Star Académie, doit être accusée de tentative de meurtre sur son ex-conjoint, lundi, à Montréal. Selon le réseau LCN, Trépanier, une jeune femme non-voyante âgée de 21 ans, aurait tenté de trancher la gorge de son ex-conjoint, lui aussi un non-voyant. Elle aurait fait cette tentative dans un hôtel de la rue Sherbrooke Est, durant la nuit de samedi à dimanche.

Selon les autorités policières, Trépanier, originaire d'Ancienne-Lorette, acceptait mal une séparation survenue en octobre dernier. Elle a invité son ex-ami, qui habite la Colombie-Britannique, à venir à Montréal afin de discuter de la situation. Elle lui aurait administré un cocktail de médicaments avant de tenter de commettre son méfait.

Les deux personnes auraient subi des blessures mineures.

Hebdo-info est un résumé de l'actualité de la semaine précédant sa parution et concerne divers sujets. Les informations contenues dans ce bulletin sont tirées du site Internet « Matinternet » à l'adresse suivante

<http://www.matin.qc.ca>

Chantale Lemay
Commission scolaire de la
Beauce-Etchemin

Les spectateurs de tout âge pourront descendre au parterre pour les Stones



Les plus anciens fans des Rolling Stones pourront finalement assister au concert que donneront leurs idoles à la mi-temps du prochain Super Bowl.

Les organisateurs avaient initialement décidé de n'autoriser que les spectateurs âgés de 18 à 45 ans à descendre sur la pelouse du stade, à Detroit, pour assister au show, et danser en direct à la télévision.

Mais, devant les protestations déclenchées par cette décision, ils ont accepté d'autoriser les danseurs de tout âge à se produire au son des papys du rock.

Pour expliquer sa décision initiale de limiter l'âge des participants, la NFL a expliqué que la performance sera certainement assez exigeante physiquement.

Moment de réflexion

Les promesses électorales des partis influenceront-elles votre choix lors du scrutin?



La Cinémathèque célèbre l'ouverture du Ouimetoscope



Il y a 100 ans ce mois-ci, Léo-Ernest Ouimet ouvrait son célèbre Ouimetoscope, première salle permanente de cinéma à Montréal.

Quelques mois plus tard, en octobre 1906, il tournait son premier film. Il a inauguré l'histoire du cinéma québécois dont il fut l'incontournable pionnier sur tous les plans: exploitant, distributeur, réalisateur, producteur. Pour fêter cet anniversaire, qui est aussi le centième du cinéma québécois, la Cinémathèque québécoise invite le public à une soirée d'époque le 13 janvier telle qu'en préparait Ouimet pour son public : films, musiques, chansons, boniments et attractions diverses.

« Mes espérances en 1908 » sera présenté pour l'occasion. Il s'agit de l'un des seuls films de Ouimet conservés et dont la Cinémathèque québécoise est la seule détentrice.

Né à Saint-Martin-de-Laval en 1877, Léo-Ernest Ouimet est décédé à Montréal en 1972. Il avait ouvert le Ouimetoscope le 1^{er} janvier 1906.

C'est l'année Mozart!

Casquettes, T-shirts et chopes de bière, mais aussi cartes à jouer, barboteuses et balles de golf : l'Autriche, qui fête en 2006 le 250^e anniversaire de la naissance de Mozart, décline sur tous les modes et dans toutes les tonalités le nom de son enfant chéri.

« La marque Mozart est l'une des plus connues au monde », affirme Arthur Oberascher, directeur de l'office de promotion de l'Autriche à l'étranger. « Pas étonnant que l'on assiste à un déferlement de produits dérivés » avant les festivités devant marquer l'an prochain l'avènement du prodige de Salzbourg.

Dans les boutiques, les parapluies, les montres et les tasses à l'effigie de Mozart se bousculent sur les étagères à côté de cendriers, de verres à bière, d'assiettes commémoratives, de serviettes éponge, de mouchoirs, d'agendas, frappés à l'image du compositeur et musicien Wolfgang Amadeus.

L'ÉNIGME DE LA SEMAINE

Nous sommes nés de la même mère, la même année, le même mois, le même jour et à la même heure. Pourtant nous ne sommes pas jumeaux, ni même jumelles. Pourquoi?

Solution précédente :

Quatre. Si on écrit « trois », le « r » de ce mot rend la proposition fausse.